

COLLÈGE MONT-SAINTE-LOUIS

QUESTIONS RELATIVES AU CHOIX DE COURS À OPTION OFFERTS
EN 4^e SECONDAIRE

1. **QUESTION** : Les cours d'Arts/Communication, de Biologie générale, d'Informatique, de Journalisme ou d'Espagnol peuvent-ils être préalables pour la 5^e secondaire ou le cégep ?

RÉPONSE : Non. L'élève se voit offrir la possibilité de choisir un cours soit pour explorer un domaine qu'il connaît peu, soit pour satisfaire un goût personnel, soit pour développer des compétences particulières. Aucun de ces cours n'est préalable pour la 5^e secondaire ou le cégep.

2. **QUESTION** : L'élève obtient-il le cours qu'il a choisi ?

RÉPONSE : En général oui. Il faut toutefois qu'un cours soit choisi par suffisamment d'élèves pour être dispensé.

3. **QUESTION** : Quand aurons-nous une confirmation de l'acceptation du choix de cours de l'élève ?

RÉPONSE : Lorsque les groupes pour l'année scolaire suivante auront été définitivement constitués, ce qui parfois peut aller jusqu'au mois de juin.